

Bourse aux livres FCPE



La bourse aux livres : *c'est quoi* ?

- Le rachat de vos livres FCPE de l'année en cours à 80% du prix payé.
- La commande de vos livres FCPE pour l'année à venir à prix d'occasion.

La bourse aux livres : *c'est quand* ?

- **Du 28 juin au 12 juillet** pour les rendre et passer la commande.
- **Du 18 août au 29 août** pour payer et récupérer les commandes.

Procédure



Il faut **obligatoirement** s'inscrire sur le site <https://14.fcpe.asso.fr/> dans l'onglet "manuels scolaires" du **15 juin au 10 juillet**.

(en cas de difficulté et uniquement dans ce cas-là vous pouvez nous joindre par mail à **MAIL** ou par message au **TELEPHONE**)

1. Je prends un rendez-vous pour rendre mes livres et/ou faire la commande pour l'année 2025-2026 **avant le 12 juillet**.
2. Je prends un rendez-vous en août pour payer et récupérer ma commande
3. J'active **Atout Normandie** pour tous les niveaux (2nd, 1ère, Tale) **dès le 1er juillet** afin que le lycée valide vos droits à 70 €.
4. Pour les terminales qui ne refont pas de commande, venir avec les bouquins et un RIB afin que nous puissions procéder au remboursement par virement courant juillet.

Rappel

Pour la gestion de cette bourse aux livres il est impératif de respecter la procédure et les dates indiquées.

Au-delà du 12 juillet nous ne reprendrons aucun livre

Aucun retard ne sera toléré.